

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Maire de la Commune de VILLERS SAINT MARTIN,
 A compter du 1er Janvier 2018, j'assurerai une permanence les 1er Samedi de chaque mois, non plus à la Mairie, mais à mon bureau situé juste à côté de mon domicile, Ceci pour des raisons pratiques

Ponctuellement, en cas d'empêchement ou d'impossibilité, je reporte systématiquement cette permanence au 2ème Samedi du Mois,

Je ne manquerai pas de vous informer sur cet éventuel changement de planning, par affichage en Mairie.

Calendrier des Permanences 2018

Mois de JANVIER	Mois de FEVRIER	Mois de MARS	Mois de AVRIL
samedi 6 janvier 2018	samedi 3 février 2018	samedi 3 mars 2018	samedi 7 avril 2018
Mois de MAI	Mois de JUIN	Mois de JUILLET	Mois de AOÛT
samedi 5 mai 2018	samedi 16 juin 2018	samedi 7 juillet 2018	samedi 4 août 2018
Mois de SEPTEMBRE	Mois de OCTOBRE	Mois de NOVEMBRE	Mois de DECEMBRE
samedi 1 septembre 2018	samedi 6 octobre 2018	samedi 3 novembre 2018	samedi 1 décembre 2018

Toute personne désirant me rencontrer, lors de ces permanences, peuvent s'y présenter spontanément et sans obligation de me prévenir auparavant,

Je reste à votre écoute, en dehors de ces permanences à mon bureau au 1 Chemin des Prés
 Tél. 03 81 84 23 38 ou Mobile 06 81 16 71 33 ou christian.retornaz@wanadoo.fr